

# Commune des Bouchoux

Département du Jura

Arrondissement de Saint-Claude

Canton de Côteaux du Lizon



**LISTE DES DÉLIBÉRATIONS**  
de la séance du Conseil Municipal  
du Jeudi 05 septembre 2024

Numéro	Libellé	Résumé	Vote
2024-048	Création de 2 emplois permanents	Le Conseil Municipal accepte la proposition du maire et décide la création de 2 emplois permanents de secrétaire général de mairie correspondant aux grades, d'adjoint administratif principal de 1ère classe catégorie C, et de rédacteur catégorie B, à temps non complet à raison de 31,50 H /35ième, à compter du 1er janvier 2025	11 voix pour dont 2 pouvoirs
2024-049	Tarifs de la salle polyvalente au 1er janvier 2025	Le Conseil Municipal accepte les conditions et tarifs proposés pour la location de la salle polyvalente à compter du 1er janvier 2025	11 voix pour dont 2 pouvoirs
2024-050	Demande utilisation de la salle de justice par le Collectif Anémochore	Le Conseil Municipal décide la mise à disposition, à titre exceptionnel, de la salle de justice au Collectif Anémochore, le samedi 28 septembre 2024 et autorise le maire à signer la convention	9 voix pour dont 2 pouvoirs et 2 abstentions
2024-051	Location de la salle de justice activité Chorale du Comité des Fêtes	Le conseil municipal accepte de mettre à disposition la salle de justice au Comité des Fêtes pour une utilisation hebdomadaire annuelle pour l'activité Chorale et autorise le maire à signer la convention	11 voix pour dont 2 pouvoirs
2024-052	Validation du document unique d'évaluation des risques professionnels (D.U.E.R.P.)	Le conseil municipal valide le document unique d'évaluation des risques professionnels et approuve l'engagement de l'autorité territoriale à mettre en œuvre le plan d'actions issues de l'évaluation des risques et à en assurer le suivi, ainsi qu'à procéder à une réévaluation régulière du document unique	11 voix pour dont 2 pouvoirs

Certifié affiché le 10 septembre 2024

Le Maire

Jérôme GRENARD

